

Sommaire :

Vie municipale :

pages 2 et 3

Travaux et urbanisme :

pages 4 et 5

Ecole et centre de loisirs :

page 6 et 7

Vie des associations :

page 8 à 10

Agenda des associations :

page 11

Bloc- Notes :

page 12

Dans ce numéro, le plan de Saint-Vérand à détacher.

Ce plan a été établi en prenant en compte la nouvelle signalétique viaire.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. *Edité par Press Vercors sur papier recyclé.*

Contact : Mairie de Saint-Vérand Tél. 04 76 38 11 05
mairie.st.verand@wanadoo.fr



Les travaux d'aménagement au centre du village sont terminés.





Le 22 mars vous allez élire pour la première fois 2 conseillers départementaux pour le canton du Sud Grésivaudan.

Qui sont les conseillers départementaux ?

Ils remplacent les conseillers généraux qui étaient élus au Conseil général pour 6 ans et qui étaient renouvelés par moitié tous les 3 ans.

Les conseillers départementaux vont siéger au conseil départemental pour 6 ans. Ils seront tous remplacés en même temps. Il s'agit d'un scrutin « binominal » : vous allez voter pour un binôme homme/femme, ainsi la parité sera respectée au Conseil départemental.

Quel secteur représenteront les nouveaux conseillers départementaux ?

Le binôme élu représentera les ex cantons de Saint-Marcellin (André Roux), Pont en Royans (Bernard Pérezio) et Vinay (Jean-Claude Coux). Avant, il y avait 3 conseillers généraux, désormais il y aura

1 binôme, soit 2 conseillers départementaux, pour le nouveau canton Sud Sud Grésivaudan. Ils représenteront 45 communes et 40 823 habitants.

En Isère, le nombre de cantons passe de 58 à 29 : décret n° 2014-180 du 18 février 2014.

Le nombre total d'élus n'est pas modifié au niveau départemental. Chaque canton a en moyenne 41 600 habitants sauf les cantons de montagne.



Un deuxième tour possible le 29 mars ?

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- un nombre de suffrages au moins égal à 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton.

Pratique :

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures à la mairie.

Pour voter vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité. En l'absence de pièce d'identité l'accès au bureau de vote vous sera refusé.

Pensez-y ...

Tirage au sort des jurés d'assises

D'ici quelques semaines les maires des communes de Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Murinais, Têche et Beaulieu se réuniront pour procéder à l'établissement de la liste des personnes susceptibles de devenir jurés d'assises. Ce tirage est fait à partir des listes électorales et concerne les personnes de plus de 23 ans et de moins de 70 ans.

Si vous êtes concerné, vous serez avisé par courrier et vous devrez transmettre certaines informations personnelles au greffe du tribunal. A partir de ces informations, un nouveau tirage au sort sera fait. Dans un délai d'environ un an, vous pourrez alors être convoqué pour siéger à une session d'assises. Cette participation est obligatoire, votre employeur doit vous rendre disponible et vous ne

pouvez en être dispensé qu'en cas de force majeure.





Merci de votre présence....

Ce vendredi 8 janvier, vous avez été nombreux à participer à la cérémonie des vœux. Cérémonie empreinte d'émotion face aux terribles événements qui venaient de connaître un funeste dénouement.

17 personnes ont perdu la vie car elles défendaient la liberté d'expression, assuraient la sécurité ou étaient juives.

Un grand merci à vous tous!

« Savoir pour prévoir,
afin de pouvoir »
Auguste **COMTE**

En janvier dernier, le CCAS vous a tous sollicités pour répondre à un questionnaire.

Vous avez été nombreux à manifester de l'intérêt pour poursuivre la réflexion ensemble autour de thèmes bien spécifiques.

Parallèlement et de façon complémentaire, le questionnaire spécial « ados » proposé par la commission enfance/jeunesse a obtenu une forte participation des intéressés. C'est avec plaisir que nous continuerons également à réfléchir avec eux sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place.

Il est encore trop tôt pour vous faire un retour complet de tous les résultats, et envisager des suites. C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous dans le prochain bulletin municipal qui paraîtra début mai.

D'ores et déjà, toute l'équipe du CCAS, de la Commission enfance/jeunesse ainsi que l'ensemble des élus tenaient à vous remercier sincèrement pour votre belle implication !

tés pour répondre à un questionnaire.

Vous donner la parole à chacun, comprendre vos attentes, vos besoins, vos difficultés, voici ce qui a guidé notre approche.

Cette connaissance spécifique permet d'apporter un éclairage aux élus, pour décider des orientations à prendre à court, moyen et long termes, dans la limite des finances publiques de la commune.

Vous avez été nombreux à répondre, avec beaucoup d'implication et de sincérité, sur vos réalités quotidiennes.

Vous avez apporté une multitude d'informations, d'alertes, de propositions pertinentes et innovantes. Il se profile, de vos besoins individuels exprimés, un certain nombre de besoins partagés collectivement.



En marchant, en courant, en pédalant ou en trottant, vous pouvez profiter des 260 km de sentiers balisés sur les 16 communes de la communauté de communes du pays de St-Marcellin (CCPSM).

Des sentiers pour découvrir des paysages qui changent au fil des saisons ou de la lumière de la journée, des sentiers thématiques (sentier du martin pêcheur, découvertes des chapelles, des lavoirs, voie romaine...) ou tout simplement des sentiers que vous pouvez combiner entre eux ou avec des chemins ruraux non balisés mais que vous pouvez emprunter.

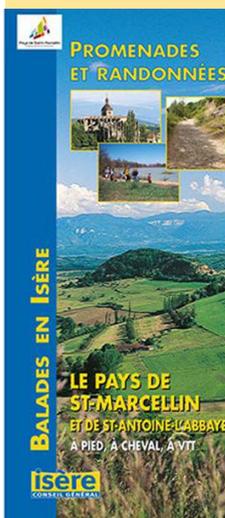
Pour votre confort et votre plaisir ces sentiers sont entretenus par la CCPSM, une équipe de 4 agriculteurs est chargée de cette mission.

5 tables d'orientation sont installées dont une à Saint-Vérand, à Notre Dame des Champs. Des tables pique-niques pour une pause casse-croûte sont également prévues...

Une carte pour profiter pleinement de ces sentiers est disponible au prix de 4 euros au syndicat d'initiative à Saint-Marcellin.

Alors c'est le printemps, c'est le moment de chausser les baskets... Si

vous constatez des dégâts sur ces sentiers (arbres tombés sur le sentier, panneaux manquants...), n'hésitez pas à en faire part à la mairie.



Rappel : les motos et les quads ne sont pas autorisés sur ces sentiers.



Ce qui n'était qu'un projet en septembre est devenu une réalité...



Fabienne coiffure s'est installée dans les nouveaux locaux depuis le 6 janvier.



Rencontre avec Fabienne :

Beaucoup de plaisir à travailler dans ce nouveau salon... Les clientes et les clients sont satisfaits, le salon est confortable, il fait chaud, il y a de la lumière... Le salon est vivant, Fabienne a plus le sentiment de participer à la vie du village. Il y a plus d'animation aux sorties d'école, plus de mouvements... Les clients intrigués par la trappe à l'entrée du salon, c'est la cave... promis il y aura bientôt une photo de cette belle cave voûtée !



Depuis l'automne dernier, le village était le théâtre de plusieurs chantiers. Des travaux prévus dans le cadre de l'aménagement de la mairie qui se sont achevés ces derniers jours. Ainsi la traversée du village a fait peau neuve et le nouveau cadre permet d'oublier les désagréments causés par plusieurs mois de travaux.

Le plus visible : le local commercial construit à la place de l'ancienne maison Boniface. Ce bâtiment est occupé depuis le 6 janvier par Fa-

biennne coiffure. Elle dispose ainsi d'un local moderne, spacieux et très lumineux au centre du village.

Les abords ont été aménagés et permettent désormais de relier les différents bâtiments municipaux entre eux.

Un panneau lumineux a également été installé pour diffuser en temps réel des informations urgentes ou pratiques. Ce nouvel outil fait aussi l'unanimité des associations qui l'ont très vite adopté pour la promotion de leurs animations.



Des aménagements pour le plaisir de faire une pause, discuter entre amis....



Mutualisation intercommunale

Les collectivités locales sont appelées de plus en plus à mutualiser les moyens afin de faire des économies budgétaires.

Une convention vient d'être signée par les communes de Chatte, Saint-Sauveur, Saint-Antoine l'Abbaye et Saint-Vérand concrétisant ainsi le premier achat commun. Il s'agit d'un appareil de traçage au sol que nous avons déjà évoqué dans notre numéro de juin.

D'autres achats « mutualisés » devraient suivre.



Travaux de conduite d'eau de Saint-Sauveur

Le chantier de changement de conduite d'eau avec St Sauveur avance presque normalement même si la météo ralentit le travail certains jours. Une partie des conduites sera en fonction dès la fin du chantier, celles passant vers le pont du stade seront en service dès que la passerelle sera réalisée, normalement en mai.

A l'issue de ces travaux, le cheminement piéton sera réalisé et matérialisé entre le stade et le secteur « Intermarché ».



Travaux en régie réalisés par le personnel communal

En ce début d'année, les agents de la commune ont rénové le bar de la salle du foot. Le plancher en bois a été démonté, une dalle coulée et un carrelage posé.

Pendant les vacances de février, les sanitaires d'une classe de l'école maternelle ont été repeints, et de la faïence a été posée autour des lavabos.

Suite à une visite des bâtiments recevant du public par le SDISS 38, nous avons dû faire des travaux dans le local de la chaufferie de l'église.

Une cloison a été montée pour séparer la cuve à fioul de la chaudière, une porte coupe-feu a été mise en place, et le système de ventilation réadapté.



Une dame du Sictom est venue dans 2 classes pour expliquer comment mieux consommer en réduisant les déchets et expliquer les poubelles dans le monde.

Pour mieux consommer, la loi des 4 R.

Réduire :

« Achetez moins d'emballages ! Quand vous achetez des fruits et des légumes , pensez à prendre un panier pour éviter les sacs plastiques. »

Recycler:

« Il faut trier ses déchets pour qu'ils soient transformés et réutilisés. »

Réparer :

« Quand les choses sont abîmées , on peut les réparer plutôt que les jeter. Ça fait moins de déchets. »

Réutiliser :

« Quand les objets sont réutilisés plutôt qu'être jetés. »

À l'aide de la cigale et la fourmi , l'intervenante du SICTOM nous a expliqué comment mieux acheter pour moins produire de déchets. Les produits emballés achetés par la cigale produisent plus de déchets que les produits achetés par la fourmi. La fourmi fait ses courses avec un panier à provisions.



Classe de Madame Glénat

CE2

Le monde des poubelles

Elle nous a expliqué les périodes de vie dans tous les pays avec les poubelles.

La ville la plus polluée du monde est au Mexique, Mexico : tellement polluée que l'on ne voit plus les étoiles ! Il y a trop de déchets.

Heureusement des gens ont trouvé des solutions. Ce que nous avons retenu :

Il faut moins polluer pour avoir un monde meilleur .

Zoé Tournoud et Léonie Coliaux classe de Madame Ribella CM1 et CM2.

Concours de cuisine : dans la BCD, il y a une table ... Sur la table il y a ... des meuh quiches garnies ! Des pains hérissons gonflés, serpents, crabes farcis aux noix, merguez et gruyère ! Des moutons frisés ! Des tourtes dorées ! Des pingouins olive et des toasts coccinelles ! Des feuilletés knakies escargots ! Une salade au faux museau de cochon ! Des toasts sablés au guacamole et soufflés de sardines !



Le jury, dans le plus grand secret, déguste, se délecte, sirote, gobichonne, savoure, goûte, se repaît, se réjouit, s'enchantant, se gargarise, se régale, ...



Mais, trêve de savants vocables, quand l'appétit va, tout va dit Obélix, et nos Pantagruéliques parents doivent attribuer un prix à chacun des mets qu'ils viennent de découvrir.

Ensuite, ils composent des assiettes pour que chaque classe puisse déguster chacune des recettes et ils vont distribuer les diplômes, dans la joie et la bonne humeur à toutes les classes de l'école !



De magnifiques plats qui font envie...

Des futur(e)s chefs étoilé(e)s en perspective....

Éducation à la citoyenneté et galettes (républicaines !) des rois



Dans ces moments où nous devons éduquer les élèves à une prise de conscience citoyenne, le conseil des maîtres a trouvé opportun de récompenser les délégués des élèves en les faisant participer à la confection des galettes que l'équipe pédagogique partage traditionnellement avec toutes les personnes (personnels communaux, bénévoles du Sou des Ecoles, membres de la commission éducation, élus du Conseil municipal, employés du périscolaire) qui rendent service à l'école et à ses usagers (élèves et enseignants).

Il nous a semblé intéressant de faire prendre conscience aux élèves que l'école ne se résumait pas à la classe et aux enseignants, mais qu'elle dépendait également d'adultes donnant de leur temps pour les élèves. De la même façon, nous avons souhaité que les adultes comprennent la reconnaissance des élèves par l'investissement des délégués qui les représentaient, vaste programme !

A Zébulon, pendant les vacances d'hiver du 9 au 13 février



Thème de la semaine : les contes

Le petit prince, les musiciens de Brême, le bon et le méchant, Jack et le haricot magique, la montagne du soleil, la flûte de pan, l'hermine et l'hiver, le chat botté, Ali Baba et les 40 voleurs, la reine des neiges.

Sortie de luge et de ski de fond à Presles



Confection du haricot magique

Les activités proposées : création de décor pour ombres chinoises, tableau et tambourin africain, œuvre collective du haricot magique, jeux divers, aïkido, ski de fond et luge à Presles, calligraphie et délices orientales, théâtre, chant et déguisement.

**PAUL BERRET
PHOTOGRAPHIES**



DU 14 AU 22 MARS 2015
ESPACE ST-LAURENT – SAINT-MARCELLIN

Organisée par l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Ouvert du lundi au vendredi de 17h à 19h, samedi et dimanche de 14h à 19h



Le 24 avril à la salle des fêtes Bernard Bachasson prononcera une conférence sur la Cumane. Depuis les évolutions passées jusqu'aux perspectives d'avenir, il dressera l'état des lieux de cette rivière qui occupe une place de choix dans le patrimoine naturel du village et dans le cœur de ses habitants. Mais si la Cumane est un héritage chargé d'histoire et de mémoire, c'est aussi un bien commun à préserver au bénéfice des générations actuelles et futures. Un inventaire participatif de la biodiversité, placé sous la direction scientifique et technique de Bernard Bachasson et de Pierre Feugier, est également prévu en mai ou juin. Toutes les informations utiles seront affichées sur le site de la Commune et sur le panneau lumineux.

SAINT-VERAND

Les noms de lieux et leur histoire



Les Cahiers de Saint-Vérand

N° 3 mars 2015

Association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Du 13 au 22 mars à l'espace Saint-Laurent à Saint-Marcellin, elle présentera une exposition intitulée « Paul Berret, photographies ». Figure de proue du patrimoine de notre village, Paul Berret est connu en France comme écrivain, comme spécialiste de Victor Hugo, comme historien et conteur du Dauphiné. La sélection de photographies exposée en 2013 à Saint-Vérand, complétée avec des clichés inédits et un ensemble de documents et d'objets, montrera une autre facette de ses talents. L'exposition sera ouverte de 14 à 19 heures les samedis 14 et 21 ainsi que les dimanches 15 et 22, de 17 à 19 heures du lundi 15 au vendredi 20 mars. Le vernissage aura lieu le vendredi 13 à 18 h 30.

Chacune à leur manière, ces activités démontrent que, loin d'enfermer dans la nostalgie du passé, la mise en valeur des richesses du village est un enjeu d'aujourd'hui et de demain.

A noter par ailleurs que l'on peut se procurer en mairie le tout nouveau fascicule intitulé « Saint-Vérand, les noms de lieux et leur histoire ».

Les activités du second semestre feront l'objet d'un prochain article.



Tous les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois.
Horaires d'hiver (jusqu'en Avril) : 13h30 - 17h et Horaires d'été : 14h-18h.

50 adhérents

Vous êtes retraité, vous aimez la compagnie, rire et échanger, alors venez vite les rejoindre ! Ils vous réserveront leur meilleur accueil.



Composition du nouveau bureau :

Présidente : Martine Beau Blache
Vice-Présidente : Nelly Giron
Secrétaire : Michèle Gerber
Secrétaire-adjointe : Nicole Jourdan
Trésorière : Francine Jullin

belote, coinche, scrabble, rummy, boules, sorties, repas, concours inter-clubs....



Qui a la quine?

La neige et le froid n'ont pas arrêté les joueurs venus tenter leur chance au traditionnel loto du sou des écoles. En ce 31 janvier, ils sont venus nombreux et les organisateurs ont du faire preuve d'imagination pour faire en sorte que tous les cartons vendus puissent être joués.

Certains sont repartis avec l'un des magnifiques lots, d'autres devront revenir l'année prochaine pour tenter une nouvelle fois leur chance....



Vente de brioches

*En route pour la vente...
Déguisés, maquillés et de
bonne humeur !*

Le 28 février, vous avez été nombreux à commander et à acheter des pognes et jus de fruit, nous vous en remercions.

380 pognes vendues et 900 litres de jus de fruits.

Merci aux bénévoles et à votre accueil chaleureux !



29 mars de 8 heures à 11 heures 30 à pied ou à vélo.

60 bénévoles à l'oeuvre

Les rondes des rameaux sont un événement convivial où la marche et le VTT sont les disciplines reines.

L'occasion pour sportifs aguerris et sportifs du dimanche, de remettre le pied à l'étrier ou dans les baskets pour prendre un bon bol d'air, dans la campagne dauphinoise. Première sortie de la saison donc et ça fait maintenant 9 ans que ça dure !

A chacun son rythme !

Cet événement est ouvert et accessible à tous (même en poussette!). Les distances et les difficultés sont étudiées pour que chacun puisse prendre un maximum de plaisir, dans un cadre naturel préservé.

Les plus des rondes des rameaux ?

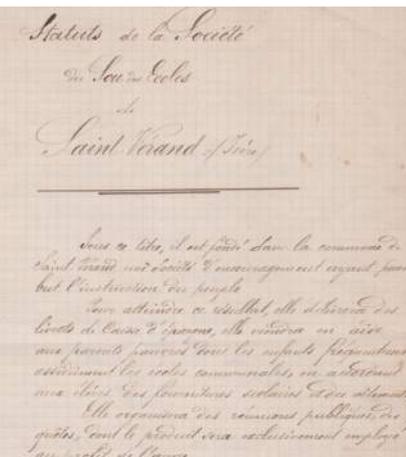
Des parcours réalisés uniquement pour cette journée par des as des randonnées VTT et pédestres, Un événement familial, convivial où l'accent est mis par l'organisation sur la découverte du territoire et le respect de l'environnement naturel, Des surprises pour petits et grands tout au long des parcours et à l'arrivée : arbres à bonbons...

Chaque année le Succès est au rendez-vous même si parfois les mauvaises conditions météorologiques ne sont pas optimales.

Le sou des écoles en 1892 :

« C'est une société d'encouragement ayant pour but l'éducation du peuple. Pour atteindre ce résultat elle délivrera des livrets de caisse d'épargne, elle viendra en aide aux parents pauvres dont les enfants fréquentent assidûment l'école communale en accordant des fournitures scolaires et des vêtements. Elle organisera des réunions publiques et des quêtes dont le produit sera exclusivement versé à l'œuvre. »

Ci-contre copie des statuts de 1892.



123 ans plus tard :

Le sou des écoles est devenu une association loi 1901 dont le but est de :

- collecter des fonds pour financer les activités scolaires,
- permettre aux enfants des familles modestes de profiter d'activités sortant de l'ordinaire
- faire vivre notre village via des manifestations pour tous...

et c'est aussi un collectif de parents qui donnent un peu de leur temps dans une ambiance conviviale.



Mondée du 10 janvier

Les coquilles de noix sur la table prouvent que l'on avait à faire à des « mondeurs » aguerris...

Fort heureusement, les organisateurs avaient prévu tout ce qu'il fallait pour récompenser les personnes présentes.

Bonne ambiance et travail efficace car 250 kilos de cerneaux vont être transformés en bonne huile ou bons gâteaux..

La collecte des œufs de maison en maison, une vieille tradition qui revit !



Jeudi 30 avril à partir de 17h30, tous ceux et celles qui souhaitent participer à la collecte se retrouvent devant la salle des fêtes (n'oubliez pas vos paniers). **Début du ramassage à 18 heures**, par un circuit qui mènera le groupe à travers le village puis sur le plateau de Rossat. Merci de réserver à cette troupe un accueil chaleureux !

Si vous souhaitez faire un geste sans être dérangé, vous pouvez laisser les œufs devant votre porte afin de pouvoir également les savourer le lendemain en délicieuse **omelette**.

Vendredi 1er mai de 9 heures à 12 heures, le Comité des Fêtes prépare son omelette géante à la salle des fêtes.

Venez nombreux la manger afin de partager un moment de convivialité.



VOGUE

L'organisation de la vogue du 24 au 27 juillet 2015 a commencé.

A cette occasion, nous demandons à toutes les personnes susceptibles de nous aider de se faire inscrire rapidement auprès de Muriel 0681763340 ou de Michelle 0682192945 (aide à la préparation, service au repas raviolis, décoration etc...).

Vous êtes conviés ainsi que toutes les associations à la réunion du **27 mars à 20 heures** à la mairie.

Venez rejoindre notre équipe !



AS Versau

A l'Asversau, on a troqué les crampons contre des raquettes.... On sait aussi profiter des vacances !

Pour clore une période de vacances riche en activité foot, c'est une sortie à la neige qui était programmée. C'est au foyer de Rencurel que chacun a chaussé une paire de raquettes avant de partir à l'aventure dans la forêt environnante.

Malgré le temps brumeux, la promenade, ponctuée de batailles de boules de neige a suscité grand enthousiasme et c'est avec un bel appétit que la petite troupe s'est attablée à la mi-journée pour un repas tiré du sac. Quoi de mieux pour digérer ensuite qu'une belle partie de luge ! Et au retour à Saint-Vérand, un délicieux goûter préparé par deux mamans attendait les enfants !

Que se passe t-il ce printemps ?

Agenda mars

Du 14 au 22 mars, exposition Paul Berret à l'espace Saint-Laurent organisée par Saint-Vérand hier et aujourd'hui,

Le 27 à 20 heures à la mairie, réunion préparatoire pour la vogue avec toutes les personnes volontaires et les associations,

Le 29 à partir de 8 heures Ronde des rameaux organisée par le sou des écoles.



Agenda avril

Le 12, vide maison organisé par le sou des écoles à la salle des fêtes de 7 heures à 18 heures. Renseignements au 06.98.50.32.53,

Le 18, à la salle des fêtes, soirée théâtre organisée par l'association Bénin Ton « Lord ou l'argent » par la troupe la Bartifelle,

Le 24, conférence sur la Cumane organisée par l'association SVHA, animée par Bernard Bachasson,

Le 30 à partir de 17 h 30, collecte des œufs avec le Comité des fêtes.



Agenda mai

Le 1^{er} le comité des fêtes vous invite à déguster l'omelette géante à la salle des fêtes à partir de 9 heures jusqu'à 12 heures.



Agenda juin

Le 6, loto de l'AS Versau au forum de Saint-Marcellin,

Le 20, fête des jeunes organisée par l'AS Versau. On fêtera le 10^{ème} anniversaire de la fusion des clubs de St-Vérand et St-Sauveur,

Le 26, kermesse organisée par le sou des écoles,

Le 27, au Diapason, les Milles et une Perles présentent leur spectacle « Orientalis », billets en vente à compter de mai.



N'oubliez pas ces dates...

Naissances

Lili Veyret née le 22 décembre
Léna Charpenay née le 14 janvier
Yusuf TOSUN né le 17 jan-

Mariage

Sylvain Gay-Méry et Aurore Dezarneau le 14 février

Décès

En janvier :

Le 13 : Juliette Soullier épouse Nivollet
Le 19, Pierre Combalot
Le 22, Maurice Inard
Le 28, Louis Toniolo
Le 30 Roger Bachasson
Le 30, Annie Hondaa épouse Asensi.
Le 19 février, Daniel Coindoz.

Services municipaux :

☐ Mairie :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.
mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

☐ Agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h 15, Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 11 h 45.

Tél. 04 76 64 06 46

Service intercommunal :

☐ Déchetterie :

Route de la croix de Maye à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

- Le samedi de 9 à 18 heures.

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
avec une participation de 10€ à la consommation.

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.

Nous vous donnons rendez-vous, **un vendredi après-midi par mois, de 15h à 17h** autour d'un thème, au **Restaurant « Le Romina » 28, rue Aymard Durivail 38160 SAINT MARCELLIN.**



Renseignements : Maison du conseil général du Sud-Isère
Service autonomie 04 78 38 33 33
www.sudisere.fr

Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !



Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation (appartement, maison) devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Il en faut au moins un par logement. Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Il doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Vous pouvez l'acheter en grande surface ou dans les magasins de bricolage.

Sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État